

## EDITO DU CONSEIL MUNICIPAL :

Henri PUJOL, maire de Corbère les Cabanes, nous a quitté le samedi 19 novembre 2016, victime à 70 ans d'une maladie contre laquelle il a courageusement lutté plus d'une année.

Aux côtés de sa famille, de son épouse Encarne, de leurs enfants Jean-Louis et Erick et de leurs petits-enfants, ses amis, le conseil municipal, de nombreux élus du département et la population du village étaient présents le jour de ses obsèques lundi 21 novembre pour lui rendre un sobre et émouvant hommage.

Caviste à Corbère les Cabanes dont il devient maire en 1981, Henri PUJOL a impulsé la modernisation de la commune tout en préservant son authenticité et sa convivialité.

Après la construction d'une nouvelle mairie inaugurée en 2000, il obtient le contournement de la commune, fait construire une station d'épuration écologique, une médiathèque et de nouvelles classes pour l'école.

Sa volonté de maîtriser l'urbanisation permet d'accueillir de nouveaux arrivants dans les lotissements tout en les intégrant facilement à la vie du village

Très attaché aux services publics de proximité, il défend le maintien du centre de secours et du bureau de poste. La distribution de l'eau, l'assainissement et le service funéraire demeurent grâce à lui des services publics. Il crée un CCAS pour contribuer au lien social et au bien vivre dans notre commune.

Ardent défenseur de l'entité communale, il s'implique néanmoins dès l'origine dans la communauté de communes pour développer de nouveaux services et équipements collectifs. En 2012, Henri Pujol célébrait 30 ans de mandat au service de Corbère les Cabanes. A travers quelques photos, ce bulletin retrace le parcours et rend hommage à ce maire volontaire, sincère et bienveillant, apprécié de tous.



Mairie de CORBERE LES CABANES, 13 rue Pomarola 66130 CORBERE LES CABANES.  
Tél : 04.68.84.80.06 – Fax : 04.68.84.27.21 – Email : [mairie.corbere-les-cabanes@wanadoo.fr](mailto:mairie.corbere-les-cabanes@wanadoo.fr)  
Site : [www.corbere-les-cabanes.fr](http://www.corbere-les-cabanes.fr)

Directeur de la publication Le Maire Adjoint M. Gérard SOLER

## LE BULLETIN HOMMAGE A HENRI PUJOL



Henri PUJOL s'installe à Corbère-les-Cabanes, exerce son métier de caviste et devient maire en 1981

Il s'implique et s'investit rapidement dans diverses activités de la commune en tant que pompier volontaire....mais aussi au club du motocross qui organise des compétitions internationales.



...Il plante l'arbre de la liberté pour le bicentenaire de la Révolution Française en 1989 aux écoles de la commune



De 1993 à 1997, il entreprend la réhabilitation de l'église Sainte Marie-Madeleine et du clocher, extérieur et intérieur.





La nouvelle mairie est inaugurée en octobre 2000



Et la déviation tant attendue en Juillet 2002

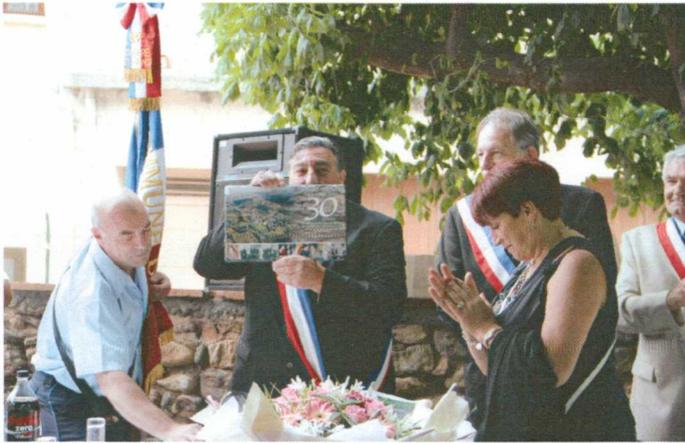


En 2012 une nouvelle médiathèque voit le jour. L'école s'agrandit pour accueillir les nouveaux arrivants sur le village



En mai 2013, le jumelage de la Commune avec son homologue catalane Corbera-de-Llobregat donne lieu à divers échanges conviviaux.





Le 14 Juillet 2012 Henri PUJOL célèbre ses 30 ans de mandat de Maire au service des administrés

Au cours de son mandat Henri PUJOL a toujours honoré les cérémonies officielles qui étaient pour lui le symbole des valeurs républicaines auxquelles il était particulièrement attaché.

Henri PUJOL restera pour longtemps dans le cœur et la mémoire des habitants de notre beau village



### LA MUTUELLE DE VILLAGE

Vous avez été nombreux à participer à la réunion publique de présentation de notre Mutuelle de Village Mardi 13 décembre 2016. L'équipe Municipale et le CCAS vous en remercient. Bon nombre d'entre vous ont pu constater, lors de leur rencontre avec le Conseiller de la Mutuelle Catalane pour une étude personnalisée le vendredi 16 décembre, que les tarifs proposés étaient à la hauteur des attentes de la population de Corbère les Cabanes.

Ce projet social et de proximité correspond à nos valeurs d'entraide et à nos valeurs de solidarité intergénérationnelle. La Mutuelle de Village propose de bonnes garanties et des tarifs identiques pour tous sans tarification par rapport à l'âge.

Les personnes qui n'ont pu assister à la réunion publique mais intéressées, peuvent retirer un dossier d'information à la Mairie. Sachez également qu'une nouvelle permanence Mutuelle sera mise en place courant janvier 2016. La date vous sera communiquée ultérieurement.

### CEREMONIE DE VŒUX ET ELECTIONS MUNICIPALES

Suite au décès de notre Maire, Henri PUJOL le 19 novembre 2016, la cérémonie des vœux prévue courant janvier 2017 n'aura pas lieu. D'autre part, il est nécessaire d'organiser des élections partielles intégrales afin de procéder à l'élection du maire, le conseil municipal étant incomplet. Vous serez donc rappelés aux urnes le dimanche 19 février 2017 (premier tour de scrutin) et le dimanche 26 février 2017 (deuxième tour de scrutin, si nécessaire).

Les jeunes qui auront fait 18 ans avant le 19 février 2017 ainsi que les électeurs qui déposeront un dossier d'inscription au titre de l'article L.30 du Code Electoral pourront prendre part au scrutin.

